



**CHATEAURoux
MÉTROPOLe**

Le mardi 19 décembre 2023, le Conseil communautaire de Châteauroux-Métropole, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 12 décembre 2023 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Président, a délibéré.

Présents (41) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, Mme Catherine RUET, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, M. Dominique TOURRES, M. Charles-Henri BALSAN, M. Eric CHALMAIN, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, Mme Nahima KHORCHID, M. Damien NOEL, M. Tony IMBERT, M. Maxime GOURRU, M. Gilles CARANTON, M. Didier BARACHET, Mme Pascale BAVOUZET, M. Marc FLEURET, Mme Delphine GENESTE, M. Fabien BISTON, Mme Marie SALLÉ, M. Luc DELLA-VALLE, M. Christian BARON, M. Marc DESCOURAUX, M. Didier DUVERGNE, Mme Danielle DUPRÉ-SÉGOT, M. Bruno PALLEAU, Mme Valérie LEGRÉSY, M. Jean-Michel FORT, M. Olivier VIGNAU, M. Gilbert BLANC, M. Ludovic RÉAU, Mme Brigitte VOITIER, M. Henri LORY, Monsieur Jean François MORIN.

Délibération affichée et
exécutoire le :

21/12/2023

Excusé(s) (12) : M. Jean-Yves HUGON, M. Stéphane ZECCHI, Mme Christelle PALLEAU. M. Roland VRILLON ayant donné procuration à M. Brice TAYON, Mme Florence PETIPEZ ayant donné procuration à Mme Catherine RUET, Mme Frédérique GERBAUD ayant donné procuration à M. Charles-Henri BALSAN, Mme Alix FRUCHON ayant donné procuration à M. Tony IMBERT, Mme Sabine DESMAISON ayant donné procuration à Mme Catherine DUPONT, Mme Danielle FAURE ayant donné procuration à M. Maxime GOURRU, M. Jacques BREUILLAUD ayant donné procuration à M. Gilles CARANTON, M. Philippe GUERINEAU ayant donné procuration à M. Christian BARON, M. François JOLIVET ayant donné procuration à M. Gil AVÉROUS.

51 : Ecole des Beaux-arts : création de tarifs pour les 2^{ème} et 3^{ème} trimestres de l'année scolaire 2023-2024

Le Conseil communautaire a, lors de sa séance du 27 septembre 2023, déclaré d'intérêt communautaire l'école des beaux-arts de Châteauroux à compter du 1er janvier 2024.

De ce fait, il est nécessaire d'approuver les grilles tarifaires de l'école pour les 2^{ème} et 3^{ème} trimestres de l'année scolaire 2023/2024.

Il est précisé que ces tarifs sont conformes à ceux qui ont été appliqués durant le 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2023/2024 ; l'établissement relevant à cette période de la Ville de Châteauroux.

Il est proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver les tarifs de l'école des beaux-arts pour les 2^{ème} et 3^{ème} trimestres de l'année scolaire 2023/2024 figurant en annexe au présent rapport,
- d'autoriser leur mise en application au 1^{er} janvier 2024.

Sans discussion, le Conseil communautaire approuve le rapport à l'unanimité .

Le Président,

M. Gil AVÉROUS

La Secrétaire de séance

Mme Danielle DUPRÉ-SÉGOT

Tarifs exprimés en euros, non soumis à la TVA

ECOLE DES BEAUX-ARTS – COLLEGE MARCEL DUCHAMP	2024	2024
	Année scolaire 2023/2024	Année scolaire 2023/2024
	Agglomération	Hors Agglomération
Frais de dossier (1) :	22,00	22,00
Droit de scolarité (4) (5) :	Par trimestre : année scolaire 2023/2024	Par trimestre : année scolaire 2023/2024
<i>Atelier d'expression plastique :</i>		
Adulte :		
1er atelier	50,50	50,50
2ème atelier	41,80	41,80
3ème atelier	34,00	34,00
4ème atelier	gratuit	gratuit
<i>Atelier céramique</i>	57,60	57,60
<i>Histoire de l'art</i>		
1 cycle de 15 cours	24,80	24,80
2 cycles de 15 cours	48,80	48,80
Enfant (3) :		
1er enfant	36,60	36,60
2ème enfant	30,30	30,30
3ème enfant	24,70	24,70
4ème enfant et suivants	gratuit	gratuit
Droit d'inscription (2) (4) (5) :		<i>dû par les personnes domiciliées hors agglomération</i>
Adulte :		45,60
Enfant :		
1er enfant		45,60
2ème enfant		37,90
3ème enfant		30,30
4ème enfant		26,50
Histoire de l'art :		21,30
Classe préparatoire		
QF1 (tranche 0 à 400 €)	106,40	106,40
QF2 (tranche 401 à 800 €)	120,00	120,00
QF3 (tranche 801 à 1 300 €)	133,30	133,30
QF4 (tranche 1301 à 1 700 €)	146,50	146,50
QF5 (tranche de 1701 € et +)	159,80	159,80
Participation des élèves au voyage d'étude en fin d'année	36,70	36,70
(1) les frais de dossier sont facturés pour toute inscription ou réinscription, même en cas d'annulation de l'inscription. Ces frais sont exigibles dès l'inscription des élèves des ateliers et des élèves de la classe préparatoire et payables au dépôt du dossier		
(2) droits d'inscription à rajouter aux droits de scolarité pour les personnes domiciliées hors Communauté d'Agglomération.		
(3) Jusqu'à 19 ans au 31/12/2023 et pour les étudiants de moins de 26 ans sur présentation d'un justificatif.		
(4) Les droits de scolarité et les droits d'inscriptions peuvent être réglés par paiements échelonnés.		
(5) Les droits de scolarité et les droits d'inscription seront redevables définitivement au 20/10/2023		

	année scolaire 2023/2024	année scolaire 2023/2024
	Agglomération	Hors Agglomération
	prestation unitaire	prestation unitaire
Stage de pratiques artistiques :		
enfant (par 1/2 journée de 4 heures)	20,40	20,40
enfant (par jour)	30,60	30,60
adulte (par jour)	56,10	56,10
groupe de 5 à 12 personnes (par heure)	30,60	30,60
Cuisson pièces céramique :	61,20	61,20
Ouvrage monographique Joël Bartoloméo :		
Prix public	10,00	10,00
Prix libraire	7,00	7,00
Ouvrage Hucleux		
Prix public	8,60	8,60
Prix libraire	6,25	6,25
Ouvrage Blazy « plantes vertes » et « les animaux »		
Prix public	12,20	12,20
Prix libraire	9,00	9,00
Ouvrage Di Mattéo		
Prix public	30,00	30,00
Edition d'artiste Daniel Nadaud « Attention fragile »	5,55	5,55
Edition d'artiste Pierre Savatier «Un cercle à broder »	21,40	21,40
Edition d'artiste Gerd Bonfert – catalogue	12,80	12,80
Edition d'artiste Hélène Marcoz – carte à gratter de Châteauroux	106,00	106,00
Edition d'artiste - catalogue exposition «Extrêmes coïncidences »	5,25	5,25
Edition d'artiste Alain Doret	5,45	5,45
« Les rues de Châteauroux » Editions les Amis du Vieux Châteauroux	20,00	20,00
DVD de l'exposition de l'artiste Emmanuel Camusat	10,60	10,60